

## SENEGAL

REMI MALLET

PAULIN BINDIA

CASIMIR TENDENG

Février 2012

[www.kas.de/senegal](http://www.kas.de/senegal)

## « COMMENT PLACER L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU DEBAT POLITIQUE ? »

**La Fondation Konrad Adenauer a organisé en collaboration avec l'Université Cheikh Anta Diop, un Symposium sur « Comment placer l'environnement dans le débat politique ? », les 31 janvier et 1er février 2012 à l'hôtel Savana de Dakar (Sénégal).**

**Cette rencontre révèle d'une importance capitale à l'approche des élections présidentielles pour inciter les différents candidats et partis politiques, à prendre conscience de la nécessité de baser leurs programmes de développement économique sur l'environnement, afin d'amener les populations à changer de comportement et à respecter la nature.**

Cet atelier a regroupé le Ministère de l'Environnement, le Ministère de la Communication, les commissions environnementales du Sénat et de l'Assemblée Nationale, les élus locaux, les Organisations Non-Gouvernementales s'activant

dans l'environnement, les associations environnementales, le CNP (Conseil national du Patronat), la CNES (Confédération nationale des employeurs du Sénégal), le SPIDS (Syndicats des Professionnels des Industries du Sénégal), la RSE Sénégal (Responsabilité Sociétale des Entreprises), le GREP (Réseau des journalistes de l'Environnement), des enseignants chercheurs, des journalistes et des étudiants. A l'occasion de ce séminaire, des revues sur les Changements Climatiques édités par la Fondation Konrad Adenauer ont été distribués aux participants.

L'ouverture du Symposium a été faite par Mme Andrea Kolb, Représentante Résidente de la Fondation Konrad Adenauer au Sénégal. Mme Andrea Kolb a égayé les idéaux de solidarité, de justice sociale, de droits de l'homme et de démocratie, valeurs fondamentales promues par la Fondation Konrad Adenauer.

Face aux problèmes environnementaux auxquels les populations sont confrontées, elle a estimé que les discussions de cet atelier de travail permettront de vulgariser la problématique environnementale dans un pays où elle est souvent sous-estimée ou encore méconnue. Selon elle, la question environnementale doit être l'affaire de tous. Ce qui requiert cependant l'implication autant des autorités étatiques que des citoyens. Elle a aussi salué les nombreuses initiatives des personnes au Sénégal, qui emploient toute



**SENEGAL**

REMI MALLET  
 PAULIN BINDIA  
 CASIMIR TENDENG

**Février 2012**

leur énergie pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux.

Avant de clore son allocution, Mme Kolb a saisi l'occasion pour inviter tous les acteurs politiques à intégrer l'environnement dans leurs programmes de développement économique.

Ensuite, M. Mamadou Kassé, représentant du Ministre de la communication, a rappelé les engagements de l'Etat dans un processus de gestion durable de l'environnement depuis la signature de la déclaration de Rio 92 sur l'environnement et le développement. Il a aussi souligné l'apport des Conventions internationales sur les changements climatiques, la lutte contre la désertification, la gestion de la biodiversité et le transfert des déchets, qui ont permis d'aboutir, dès 1996, à des plans d'actions et programmes sur ces problématiques. Il s'est aussi penché sur l'importance et le rôle de la presse dans l'accompagnement des projets et programmes environnementaux. En concluant, M. Kassé, a réitéré, le vœu du ministre de la Communication pour que les conclusions du symposium figurent dans les programmes des candidats à la présidentielle de février 2012.

Communication 1 : **Placer l'environnement au cœur du débat politique**, par le Professeur Adams Tidjani, enseignant à l'Université Cheikh Anta Diop. Il a proposé des idées pour que l'environnement soit pris en compte par les acteurs politiques. Selon lui, les médias ont un rôle important à jouer en ce sens qu'ils peuvent être des canaux de sensibilisation sur les questions environnementales à travers des émissions interactives. Il a aussi invité les populations à développer l'écocitoyenneté pour inciter les gouvernants à prendre en charge la problématique environnementale. Il a

souligné l'importance des acteurs de la société civile et des organisations non gouvernementales qui doivent s'ériger en lobbying pour faire pression sur les politiques, afin que l'environnement occupe une place importante. A cet effet, le Professeur Tidjani a soumis une charte sur l'environnement qui devra être discutée et amendée par les participants pour ensuite la soumettre aux partis et acteurs politiques.

Communication 2 : **Les niches d'emploi du futur : les métiers verts**, par Yarci Acostina, du Bureau International du Travail. Il a mis l'accent sur les métiers verts qui, selon lui, réduisent l'impact sur l'environnement et permettent une meilleure prise en compte de la nature. Il a encouragé le développement d'emplois verts tels que la bio agriculture, les énergies renouvelables, l'éco architecture qui sont toutes des entreprises durables.

Communication 3 : **Le rôle des médias pour un débat environnemental**, par Birima Fall, Membre du Groupe de Recherche environnement et Presse(GREP) qui a rappelé le rôle médias dans en ce qu'ils sont des canaux d'information et de sensibilisation du grand public sur les enjeux liés à l'environnement. Les médias peuvent obliger les gouvernements à rendre compte de leurs engagements internationaux. Il a aussi souligné l'importance de la formation des journalistes sur la thématique de l'environnement et a appelé la société civile environnementale à veiller à ce que l'environnement soit inscrit dans l'agenda de la presse afin de renforcer les capacités sur les techniques de gestion de l'environnement.

**SENEGAL**

REMI MALLET  
 PAULIN BINDIA  
 CASIMIR TENDENG

**Février 2012**

Communication 4 : **Energies, Développement durable et changements climatiques : enjeux du 21<sup>e</sup> siècle ?** Présenté par Benoît Lebot, PNUD, qui a montré les impacts de l'utilisation abusive des énergies fossiles (Gaz, Pétrole, Charbon) sur la température, les précipitations et l'augmentation du niveau de la mer. Il a appelé à l'utilisation des énergies renouvelables, au respect des forêts, au changement de comportements, et à l'adoption de pratiques qui tiennent compte de la nature.

Communication 5 : **Quel plan d'Aménagement pour un Sénégal Vert**, Par Mbacké Niang, Architecte, qui a proposé pour la ville de Dakar, est une presqu'île, de coupler l'énergie thermique, le courant marin, l'énergie des vagues et l'éolienne qui l'entoure pour en faire de l'énergie. L'utilisation de ces énergies marines ont l'avantage, selon lui, de se substituer et de permettre de réduire considérablement l'utilisation d'énergies fossiles.

Communication 6 : **Comment les populations peuvent-elles s'impliquer pour imposer l'environnement dans les débats politiques ?** Par Markus Faschina, Ecofund, qui s'est penché sur l'utilisation des réseaux sociaux pour apporter des changements de comportements et influencer les politiques. Les forums et débats sur le web, à son avis, créent un dialogue qui permet aux populations de s'informer pour agir, et attirent aussi l'attention des acteurs politiques sur leurs préoccupations.

Communication 7 : **L'importance de l'environnement dans les politiques de développement**, par Dr Isabelle

Niang, enseignante à l'Université Cheikh Anta Diop. Pour elle, la politique de développement environnemental doit intervenir au niveau local, national mais aussi international dans la recherche d'accords. Elle a souhaité que l'organisation territoriale soit repensée afin que les populations aient accès aux services minimums de base.

Communication 8 : **Gestion des inondations – Mauvaise politique ou Mauvaise gestion ?** Par Babacar Diagne, expert eau et assainissement, qui a préconisé pour faire face aux inondations, le pompage, la réalisation de grands ouvrages publics (bassins de rétentions) le recasement d'une partie des populations, l'évacuation des eaux vers la mer et le remblai des zones de captages et des dépressions.

Communication 9 : **Gestion des ordures ménagères : Politiques inadaptees ?** Par Oumar Cissé, Institut Africain de Gestion Urbaine, qui a montré que l'instabilité institutionnelle autour de la gestion des ordures ménagères rend difficile le fonctionnement du secteur. Il faut, selon lui, consolider les acquis et renforcer les capacités de la structure en charge de la gestion des ordures ménagères pour permettre une bonne adaptation entre les attentes et les politiques prises en la matière.

Communication 10 : **Rôle du Patronat pour l'instauration du débat environnemental**, par M. Djibrilou Bâ, Conseil National du Patronat CNP, qui a fait savoir que le Patronat est un cadre de concertation et de dialogue social entre le secteur public et le secteur privé et qu'il

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

**SENEGAL**

REMI MALLET  
PAULIN BINDIA  
CASIMIR TENDENG

**Février 2012**

accompagne les entreprises et les sociétés aux montages de projets.

Communication 11 : **L'expérience d'un parti écologiste**, développé par Ali HAI-DAR, Fédération des partis écologistes et verts, qui a souhaité que les populations adoptent un comportement écologique responsable. Il a appelé à l'exploitation des énergies renouvelables afin de ne pas subir les contraintes du marché mondial par rapport aux énergies fossiles.

Après discussions et débats, il a été relevé que la problématique de l'environnement soit inscrite dans l'agenda des politiques. Pour ce faire il a été recommandé de :

Présenter la charte sur l'environnement aux candidats et aux partis politiques

Mettre en place une commission pour le suivi de la charte sur l'environnement

Pousser les leaders politiques à porter le projet environnemental pendant la campagne

Vulgariser les politiques de développements durables

Adopter un esprit de communauté pour mettre en synergie toutes les structures environnementalistes

**Inscrire l'écocitoyenneté dans la charte sur l'environnement**

**Renforcer le cadre juridique autour de l'environnement**

**Renforcer les canaux d'information pour sensibiliser les populations sur l'environnement**

**Porter le combat de la société civile au niveau de l'Etat**

**Montrer que le combat sur l'environnement est une question de Démocratie**

**Développer le contentieux en matière d'environnement**

**Introduire l'environnement dans le curricula scolaire**

**Développer l'exploitation des énergies renouvelables**